

Procès-verbal du Conseil d'établissement		
CE-2021-03	Réunion extraordinaire 8 mars, 19 h	VIA TEAMS

Pour représenter les parents	
M. Dominic Boudreau M ^{me} Christine Bricault M. Steve Côté M. Martin Labbé, représentant au comité de parents	M ^{me} Caroline Paquin, parent M ^{me} Sonia Savard M ^{me} Carolyne Soucy M ^{me} Chantal Tremblay
Pour représenter les élèves	
Marie-Axele Hountondji M. Thomas Vachon, élève	
Pour représenter le personnel	
M ^{me} Caroline Dumas, personnel de soutien M ^{me} Marie-Andrée Gagnon, enseignante M. Bertrand Laberge	M ^{me} Mélanie Lévesque, personnel professionnel M ^{me} Claire Roy M ^{me} Mélanie Tanguay M. Earl White
Pour représenter la communauté	
M. Félix Filiatreault, DAM	
La direction	
Monsieur Dany Roux	
Étaient absents	

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Questions du public
3. Campagne « Allume ta caméra »
4. Grilles-matières
5. Date de la prochaine rencontre
6. Clôture de la réunion

60 min.

5 min.

5 min.

Dany Roux, direction d'établissement

Président

1.	MOT DE BIENVENUE
	Le président souhaite la bienvenue à tous.
2.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
	Madame Caroline Paquin propose l'adoption de l'ordre du jour. Monsieur Bertrand Laberge appuie.
3.	PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC
	Aucune question du public
4.	CAMPAGNE « ALLUME TA CAMÉRA » (📹)
	<p>Monsieur Dany Roux présente les deux (2) documents :</p> <ol style="list-style-type: none">1. « Allume ta caméra » préparé par le Centre de services scolaire de la Capitale;2. Le « Nétiquette – Apprenant à la maison pour une visioconférence réussie ». <p>Il mentionne qu'un courriel sera envoyé aux parents pour leur demander leur consentement. Cette démarche permet aux enseignants de rendre obligatoire l'ouverture de la caméra de l'élève quoiqu'il pourrait y avoir des exceptions.</p> <p>Le président mentionne que le document est pertinent.</p>
5.	GRILLES-MATIÈRES (📄)
CÉ-2021-03-01	<p>Monsieur Roux mentionne que c'est une année exceptionnelle qui a amené des heurts majeurs dans le choix de cours pour certains élèves afin de respecter les mesures sanitaires exigées par la Santé publique (classes-bulles et conflits d'horaire).</p> <p>Suite à cela, le comité des grilles-matières s'est penché sur cette problématique afin de faciliter le choix des élèves en cas de situation de pandémie et a déposé une grille-matières qui tiendrait compte de certains choix exprimés par les élèves lors d'un sondage.</p> <p>Monsieur Roux explique les différents scénarios proposés dans le document « grilles-matières 2021-2022 (spécial COVID).</p> <p>CONSIDÉRANT les modifications apportées à l'organisation scolaire 2020-2021 rendues nécessaires en raison de la pandémie;</p> <p>CONSIDÉRANT les nombreux impacts négatifs, déceptions, bouleversements que les contraintes sanitaires ont causés à nos élèves;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 86 de la LIP, le conseil d'établissement approuve la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire et à option, sur proposition de la direction;</p>

	<p>CONSIDÉRANT QUE la proposition de la direction s'appuie sur le travail mené le 25 janvier et le 5 février par un comité composé d'enseignants de chacune des matières, de membres du personnel professionnel et de membres de la direction;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le constat de ce comité propose d'agir prudemment au regard de la grille-matières 2021-2022 sachant que les enjeux sanitaires restent incertains à ce moment-ci;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l'assemblée générale des enseignants a donné son aval aux trois propositions de ce comité; soit :</p> <p style="padding-left: 40px;">SUR PROPOSITION DE monsieur Bertrand Laberge, secondé par madame Claire Roy, il est RÉSOLU à l'unanimité de :</p> <p><u>Proposition 1</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Pour l'année scolaire 2021-2022, les élèves de 1^{re}, 2^e, et 3^e secondaire en concentration Anglais et hockey obtiennent leur choix du domaine des arts (musique ou arts plastiques) en fonction des résultats transmis suite au sondage auprès de chacun des groupes. <p><u>Proposition 2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Pour l'année scolaire 2021-2022 que soit modifiée l'offre des cours optionnels en enlevant: -en 4^e secondaire: art dramatique. -en 5^e secondaire: art dramatique et les niveaux des options "Rock en scène" et TIC. <p><u>Proposition 3 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Pour l'année scolaire 2021-2022, offrir la possibilité aux élèves des groupes de concentration en arts et TIC, musique et hockey de choisir de rester ou de quitter leur concentration s'ils veulent avoir en 4^e secondaire leurs sciences STS et en 5^e secondaire leur chimie et leur physique. <p>S'il y avait levée des contraintes et mesures reliées à la pandémie et que le contexte le permettait, ce serait, dans la mesure de ce qui serait possible, un retour à la grille-matières qui était initialement prévue pour 2020-2021 avant la pandémie.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par monsieur Bertrand Laberge, appuyé par madame Claire Roy, l'adoption du document « grilles-matières 2021-2022 (spécial COVID »)</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
6.	DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE
	La prochaine rencontre prévue au calendrier est le 29 mars 2021.

7.	CLÔTURE DE LA RÉUNION
CÉ-2021-03-02	À 19 h 35, IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Côté, et résolu que la séance soit levée. <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

Dany Roux, direction d'établissement

Martin Labbé, président